



BREVES CFDT

Comité d'Etablissement MGEN Union du 14 décembre 2017

Eléments de contexte suite au CA :

Naissance VYV le 13/9 : les projets se mettent en place avec des actions d'envergure pour répondre à la promesse mutualiste. A noter le regroupement du réseau Kalivia et Audistya. En termes d'assistance, on s'appuiera sur RMA. VYV investit dans de nouvelles structures, dont mesdocteurs, avec le développement de la télémédecine (voir leur site). Le Président de la Mgen a signé la convention d'engagement avec VYV Care, ce qui offre une palette de services et de soins phénoménale qu'il conviendra de structurer pour l'avenir. Cette dynamique impressionne et fait réagir avec des mouvements de reconfiguration du paysage : rapprochement à échéance de 2019 de AG2R La Mondiale et Matmut, et de AESIO / MACIF. Ces très grands groupes auront eux aussi des complémentarités : assurance santé, assurance de personnes et IARD.

Création d'une structure d'investissement auprès du groupe VYV qui porterait les différentes participations des Mutuelles, VYV Invest. Celle-ci serait le levier d'investissements et de prises de participation.

Point sur Egamo en cours avec un organisme extérieur : projet d'Egamo comme structure de gestion des fonds du groupe.

Nous sommes à l'offensive avec le référencement du Ministère de l'Education nationale. La convention a été signée. En termes opérationnels, nous avons à articuler notre réseau et nous devons résister à la concurrence à la rentrée prochaine. Le multi référencement est aujourd'hui officiel.

Dans le contexte stratégique qui sera décliné dans MGEN Demain en début 2018, le groupe MGEN se veut un groupe fort au niveau de la Fonction publique. Nous sommes une Mutuelle référencée EN, recherche et culture. Nous avons absorbé la MGET, donc nous sommes la Mutuelle de l'environnement et des territoires. Nous répondrons dans les tous prochains jours à l'appel d'offre du référencement du Ministère des Affaires sociales (40.000 fonctionnaires). L'appel d'offres a des contraintes par rapport à nos propres offres. Nous répondons avec Harmonie Fonction Publique. Les concurrents seront nombreux, des IP, certainement AG2R La Mondiale, la MGAS qui sera sans doute appelée à s'allier avec la Sham. Il devait y avoir réponse commune Intériale / MNH, la MNH ayant renoncé à l'alliance avec Intériale, Intériale s'est en conséquence retirée.

Contexte MGEN : la MAEE qui faisait partie du groupe Istya, qui a adhéré à VYV coopération (UGM) – 20.000 agents et une 50^e de salariés – pour laquelle nous assurons le SI, a voté lors de sa dernière AG l'adhésion à MGEN Union. Une résolution du CA de la MGEN a été votée à l'unanimité pour donner un mandat au Comex afin d'étudier les modalités d'un rapprochement avec la MAEE. L'une des pistes n'est pas dans le schéma d'une fusion/absorption. Ce serait, au sein du groupe MGEN, la création d'une UGM, structure qui permettrait d'ancrer la MAEE au sein du groupe sans être dans un processus de fusion. La création de cette UGM pourrait être un vecteur d'attractivité pour d'autres mutuelles.

Réflexion sur l'évolution de MGEN Filia dans le cadre de notre partenariat avec la MAIF.

Budget : l'anticipé sur les comptes 2017 nous amène à un résultat déficitaire malgré l'augmentation des cotisations (mais en même temps : dérive de la consommation prestataire, en particulier hospitalisation, des coûts liés à la constitution de VYV et VYV Care, et une décision de recourir de façon plus prudente aux produits financiers). Nous n'allons pas de nouveau utiliser en proportion les produits financiers.

Ceci amène à travailler sur les fondamentaux des comptes MGEN : enjeu majeur sur le développement, sur la fidélisation, avec un objectif d'optimisation des comptes (frais de fonctionnement, déplacements, coûts informatiques, ...).

Le CA a voté le changement d'employeur d'I. Hébert à compter du 1^{er} janvier (employeur VYV). Tous les Directeurs généraux des Mutuelles sont salariés du groupe VYV et mis à disposition de leur Mutuelle (à hauteur de 70% pour I. Hébert).

Autres :

Equipes de la DISS : ancrage de ces activités au cœur de métier de la MGEN et au livre 2. Elément de assurance, toute l'activité de prévention ne sera pas transférée au groupe VYV. Finalisation du recours à un manager de transition qui devrait commencer sa mission en début 2018 pour établir un état des lieux, définir les éléments d'activités avec ajustement de certains moyens. Il n'est pas prévu de transférer la gestion des établissements à VYV Care même s'il sera recherché des coopérations.

Transfert des salariés compta (22 personnes) / RH (12 personnes) de MGEN techno à MGEN Union : le processus de consultation s'arrête avec le CCE le 21 décembre. La MGEN a décidé d'accompagner ce transfert sur deux points : intégration comme éléments de salaire du différentiel de jours RTT (3) et de jour d'ancienneté (1) et d'une prime de compensation de 6.000 € brut pour l'ensemble des collaborateurs qui transféraient, quel que soit le temps de travail, mais sans différenciation selon les personnes, sans personnalisation.

Union : Il y aura remplacement de certaines mobilités sur VYV, ainsi de certains postes à la fonction RH.

Ainsi se termine une année riche en sujets, dense, avec une forte implication des partenaires sociaux au niveau du groupe VYV.

Prochain Comité d'Etablissement le 24 janvier 2018

Pour les prestations CE (tourisme ou œuvres sociales) : <http://www.cceuesmgen.fr>

Pour vous informer sur l'actualité syndicale à la Mgen, un seul clic :

<http://www.cfdtgroupemgen.org/>